

Assemblée Générale 2023
Jeudi 18 janvier 2024

RUCHER ECOLE

- La réunion se déroule dans la salle des mariages de la mairie de Reignier et débute à 20 heures 45.
 - Les adhérents 2023 ont été convoqués par courrier postal et signent leur présence sur les feuilles d'émargement.
 - Pouvoirs
- Les personnes ayant reçu un ou plusieurs pouvoirs sont :

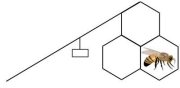
Nom	Prénom	Pouvoirs papier	Pouvoirs électroniques	Total
LACRAZ	Alain	15	12	27
ASSENS	Alexis	11	2	13
Non	Nommé	8	0	8
DÉHEN	Pierre	1	0	1
MARCHAND	Joséphine	1	0	1
MARCHAND	Gilbert	1	0	1
ROSSERO	Nicolas	1	0	1
TOTAL				52

- L'assemblée se compose de :
 - 39 personnes présentes
 - 52 personnes représentées
 - Et donc au total : 91 sont présentes ou représentées
- Monsieur Alexis ASSENS, Président, présente le rapport moral 2023 ainsi que les perspectives pour 2024 :

« Bonsoir à toutes et à tous,

Chers adhérents et amis apiculteurs, merci de votre présence. Avant de débiter ce rapport d'activité 2023, je tiens tout d'abord à remercier différents acteurs qui participent à la vie de l'association :

 - La commune de Reignier pour le soutien qu'elle nous apporte, notamment grâce à la subvention allouée à notre association, à la convention pour la mise à disposition du rucher de Moussy ou encore aux réservations des différentes salles à titre gracieux.
 - La commune d'Annemasse, pour le soutien apporté au travers de la convention qui nous lie pour le rucher de Valeury.
 - Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Haute-Savoie et sa Présidente, madame France GAVE, pour la délivrance gratuite des produits de traitement contre le varroa pour les ruches du rucher école.
 - Le Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie et tout particulièrement son Président, monsieur Pierre TOMAS -BOUIL pour l'énergie déployée pour conduire à bien le concours des miels, ainsi que pour permettre aux apiculteurs haut-savoyards de lutter efficacement contre le frelon asiatique en 2023 avec la mise à disposition de pièges financés par le Conseil Départemental de Haute-Savoie.
 - Les magasins Alp'Abeille, Botanic à Ville-la-Grand et la quincaillerie Jacquard pour nous faire bénéficier, sur présentation de notre carte d'adhérent à « L'Abeille du Salève », de réductions sur certains de leurs articles.
 - Les familles PRUNIAUX et TOULLEC pour leur générosité.



- Je vous présente maintenant le rapport d'activité 2023 :

➤ Les adhésions

Le nombre d'adhérents est en légère régression avec 255 adhésions (dont trois personnes morales), pour 261 en 2022. L'âge moyen est 54 ans (54.3 pour être précis) et la proportion d'apicultrices montre une légère progression (27.84% pour 71 personnes).

Je vous rappelle que le montant de l'adhésion individuelle est maintenue à 20.00 € par personne et 30.00 € pour l'ensemble des personnes d'une même famille. J'en profite pour insister sur le fait que les adhésions doivent être transmises auprès de notre Secrétaire, monsieur Alain LACRAZ, et non auprès de la mairie de Reignier !

➤ Les cours

a) Les cours pour débutant

Nous avons conduit à bien la formation de 36 élèves inscrits cette année (17 femmes et 19 hommes). Je remercie les différents intervenants, que ce soit lors des cours théoriques avec pour les cours magistraux, et dans l'ordre (relatif) d'intervention : monsieur Pierre TOMAS-BOUIL, monsieur Guillaume HAASE pour son cours sur le droit et la fiscalité en apiculture, monsieur Bertrand LEROI pour son cours sur le matériel, la Docteure Vétérinaire Anaïs FERRY pour celui portant sur la toxicité du venin d'abeille, et monsieur Didier MOUCHET pour son cours sur la dégustation des miels.

Je tiens aussi à remercier celles et ceux qui s'occupent des cours pratiques, monsieur Roland DÉTRAZ, responsable des cours pour les débutants, mesdames Christine MICHELET, Magali BOVAGNE et Christine LARATTE ainsi que messieurs Didier BERGE, André FAVRE, Alain LOZERON, Alain LACRAZ, Claude ENGILBERGE et René PLACE, pour l'aide apportée en tant que monitrice et moniteur.

Les élèves ont pu s'éveiller au monde des abeilles dans une bonne ambiance et se former avec sérieux à la conduite d'une colonie.

Je rappelle que le montant de l'inscription aux cours pratiques débutant reste à 80.00 euros par personne.

Il est à noter que notre responsable des cours, monsieur Roland DÉTRAZ, a vécu un drame en milieu de saison apicole et qu'il a interrompu brutalement sa participation au sein de notre association. Nos pensées sont avec lui dans cette épreuve, et dans le cas d'un départ définitif, nous souhaitons le remercier pour son dévouement, sa patience et sa disponibilité pour assurer les cours tous les samedis et aussi d'avoir battu le rappel aux élèves mais aussi à tous les membres en envoyant des emails et en écrivant des billets sur le site régulièrement pendant toutes ces saisons, merci encore Roland, tu nous manques grandement !

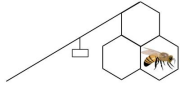
b) Cours avancés

Cette année, nous n'avons hélas pas pu réaliser le cours d'élevage de reine dont la pratique est habituellement dispensée au rucher d'Arthaz par monsieur Claude ENGILBERGE et moi-même. En espérant une bonne sortie d'hivernage des colonies cette année, nous organiserons un cours en juin, si la météo est avec nous.

Les manifestations

Comme habituellement, nous avons été fortement sollicités cette année, et avons pu réaliser ou participer à :

- Un atelier fonte et échange / vente de cire le 4 février
- Une intervention en classe de maternelle grande section à Cranves Sales le 16 mars
- Notre foire au matériel apicole d'occasion APITROC le 25 mars
- La randonnée « Saveurs et paysages » à Reignier le 23 avril
- La journée « Portes ouvertes du service des parcs et jardins » d'Annemasse le 13 mai
- Notre pique-nique à la cabane des chasseurs le 10 juin
- La foire de la saint Laurent le 6 août
- La foire d'automne de Reignier le 7 octobre
- La foire de la saint Denis à La Roche-sur-Foron le 8 octobre



Nous remercions vivement l'ensemble des bénévoles qui ont accepté de donner de leur temps pour venir mettre en place, animer les stands, ranger ou participer à des événements ponctuels avec l'association, et tout particulièrement madame Isabelle MONTAGNANA et monsieur Aurélien KAECH, élèves de la promotion 2023 qui ont pu nous rendre un grand service pour l'animation du stand sur la randonnée « Saveurs et Paysages ».

- Commandes groupées

Nous sommes conscients que le bon fonctionnement de toutes ces actions dépend de la bonne volonté et de la fiabilité de nos adhérents mais aussi des bénévoles impliqués. Un grand merci à tous pour votre sérieux et votre confiance.

a) Le sirop

Les volumes de sirop sont toujours très importants, nous avons acheté plus de 33 tonnes et revendu 21 cette année, à un tarif plus élevé de 1.15 euro le kilogramme que l'an passé mais toujours très avantageux.

Nous remercions monsieur Pascal ORSIER et sa femme pour avoir mis gracieusement leurs locaux à la disposition de l'association et d'autre part pour avoir pris de leur temps pour assurer la distribution du sirop.

Merci également à monsieur Bertrand LEROI pour avoir géré la partie commande, ainsi que tous les bénévoles qui sont intervenus soit pour la réception du sirop soit lors de sa distribution.

Je rappelle que pour bénéficier d'une distribution de sirop, il faut impérativement être à jour de sa cotisation à « L'Abeille du Salève » avant la date de distribution.

b) La cire

Un grand merci à notre ancien Président monsieur André FAVRE qui continue de s'occuper des échanges de cire au sein de l'association. Nous avons vendu 66 kilogrammes, échangé 37 kilogrammes et fait gaufrer à façon 276 kilogrammes (par groupement) grâce à la participation des adhérents.

- Les ruchers

Le cheptel actuel se distribuait comme suit avant la mise en hivernage :

- 7 ruches à Valeury
- 31 ruches à Moussy
- 6 ruches à Arthaz
- 1 ruche à Vétraz Monthoux

Nous remercions vivement messieurs René CHAMBET et Gilbert SALLES pour leur participation à l'entretien des espaces verts et à la surveillance des ruchers.

Nous partageons une pensée émue pour André PERNET COUDRIER qui a été un des rouages clef de l'association pendant de nombreuses années, et qui nous a quitté brutalement cette année, merci André.

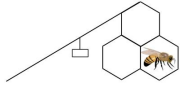
a) Le rucher de Moussy

Nous remercions monsieur Alain LOZERON pour les nombreux bricolages et petits travaux (comme le comptage de varroas) réalisés ; madame Isabelle MONTAGNANA et Aurélien KAECH pour le don d'une échelle qui a permis de créer un support de ruche ; et monsieur Jean-Charles DELÉTRAZ et monsieur Louis ROSSET pour les divers aménagements dans le local de l'association.

Nous avons installé au moment du traitement d'hiver des numéros sur chaque corps de ruche pour permettre un suivi précis.

b) Le rucher d'Arthaz

Nous remercions messieurs Éric TONDELIER, Pierre DÉHEN et Alban DURET pour avoir assuré à mes côtés le suivi du rucher.



c) Le rucher de Valeury

Nous remercions messieurs Nicolas TILISTYAK et André FAVRE pour leur disponibilité et leur sérieux dans l'entretien du rucher de Valeury, permettant de clore l'année apicole avec l'ensemble des ruches repeuplées.

- Vie du rucher

Cette année mitigée a permis au rucher école une récolte d'environ 130 kilogrammes de miel au total à Moussy dont une partie est offerte à différents acteurs bénévoles et l'autre partie est vendue dans les foires. Merci aux élèves et moniteurs volontaires qui sont allés s'occuper des colonies et qui ont participé à l'extraction de notre miel et à sa mise en pot.

- Communication

Pour le site internet, son élaboration et la vie du site demandent un investissement important, pour cela nous remercions amplement monsieur Roland DÉTRAZ qui grâce à ses articles le fait vivre.

Un site marchand pour permettre les adhésions à l'association et l'inscription aux cours du rucher école est en cours de déploiement.

Presque toutes nos réunions de fin de mois ainsi que la majorité de celles du Conseil d'Administration se sont déroulées par téléconférence via l'outil Mumble et nous remercions monsieur Pierre DÉHEN pour la mise à disposition de son temps relative à l'aide et à l'installation du logiciel.

La facilité d'organisation et de réalisation des téléconférences nous pousse à maintenir la majorité des réunions sous ce format (et aussi désormais la réservation de la salle de la MJC demandant un état des lieux « avant ET après » étant donc très contraignant), tout en maintenant une rencontre physique (que ce soit une réunion, un pique-nique, un atelier... etc) de façon régulière tout au long de l'année.

Nous remercions monsieur Jérôme CARREL pour le « rafraîchissement » du design des diplômes.

- Pièges pour frelons asiatiques

Nous avons déployé des pièges offerts par le Conseil Départemental de Haute Savoie via le Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie sur nos différents ruchers et nous encourageons les membres de l'association à en faire de même, surtout pour le piégeage des fondatrices au printemps. Nous remercions madame Aurore TREIBER et monsieur Sébastien TREMOULET pour avoir été le relai au sein de l'association pour l'obtention des pièges et la déclaration des prises.

Objectifs futurs

a) Pour 2024, nous avons déjà presque une quinzaine d'élèves inscrits pour les cours débutants à Moussy (au 16 janvier). Il reste donc encore une quinzaine de places, n'hésitez pas à partager l'information autour de vous.

b) Le projet d'extension de Moussy est toujours en cours, avec l'installation de containers maritimes entre le chalet et le parking. Nous avons pu faire une réunion avec la mairie de Reignier qui est positive pour le projet et nous avons fait une réunion « d'implantation » sur place. Il nous reste à monter un dossier de permis de construire, où une insertion graphique est nécessaire (cf le mail envoyé avant Noël sur « apiculture »).

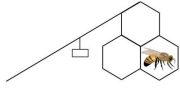
c) La mise en route, le bon fonctionnement et espérons l'adoption d'un site pour les adhésions et inscriptions aux cours (avec la même base que le site du Syndicat d'Apiculture de la Haute Savoie).

d) La mise en place d'un nouveau système de gestion des stocks pour faciliter la tâche du Trésorier, et sur ce point nous remercions madame Céline CARREL pour son initiative.

Je clos ce rapport d'activité en réitérant mes compliments aux membres du Conseil d'Administration pour leur travail et à tous les bénévoles qui ont apporté leur aide à la bonne marche de notre association.

Merci à monsieur Pierre DÉHEN qui a assuré l'impression des convocations et des formulaires d'adhésion que vous avez reçues par courrier.

Merci aussi à notre ancien Président, monsieur André FAVRE, d'être toujours présent et très actif à nos côtés.



Cette association ne fonctionnerait pas sans le travail méticuleux et la présence de notre Secrétaire monsieur Alain LACRAZ, un grand merci à lui.

Je renouvelle mon appel à rejoindre le Comité d'Administration pour faire vivre notre belle association et partager notre passion pour l'apiculture.

Par exemple, les postes ou responsabilités suivants sont recherchés :

- Trésorier, en renouvellement de monsieur Pierre DÉHEN qui souhaite prendre une « retraite » bien méritée.
- Gestionnaire pour les manifestations et la communication.

Avez-vous des questions sur le rapport moral ?

À cette demande, aucune question n'est formulée par l'assemblée

Le rapport d'activité est mis au vote d'approbation de l'Assemblée ; il est rappelé que seules les personnes adhérentes en 2023 peuvent voter.

Personnes votant contre : aucune personne

Personnes s'abstenant : aucune personne

Personnes votant pour : unanimité

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à monsieur Pierre DÉHEN, Trésorier, qui va nous présenter le rapport financier 2023. Je le remercie pour cette lourde tâche qu'il assume.

À la suite du bilan financier, nous passerons au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

À Reignier, le 18 janvier 2024
Alexis ASSENS

- Monsieur Pierre DÉHEN présente le rapport financier qui est mis en annexe à ce procès-verbal.

Avez-vous des questions sur le rapport financier ?

À cette demande, aucune question n'est formulée par l'assemblée

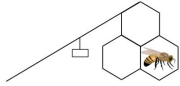
Le rapport financier est mis au vote d'approbation de l'Assemblée ; il est rappelé que seules les personnes adhérentes en 2023 peuvent voter.

Personnes votant contre : aucune personne

Personnes s'abstenant : aucune personne

Personnes votant pour : unanimité

Le rapport financier est adopté à l'unanimité



- Conseil d'Administration - Renouvellement du tiers sortant

Monsieur Alain LACRAZ, Secrétaire, rappelle qu'en 2023, le Conseil d'Administration se composait des personnes suivantes :

Nom	Prénom	Année élection	Fonction
ASSENS	Alexis	Janvier 2021	Président
DEHEN	Pierre	Mars 2022	Trésorier
LACRAZ	Alain	Décembre 2019	Secrétaire
TOULLEC	Christiane	Décembre 2018	Bibliothécaire
BOVAGNE	Magali	Mars 2022	Membre du Conseil d'Administration
LEROI	Bertrand	Décembre 2018	Membre du Conseil d'Administration
MICHELET	Christine	Décembre 2019	Secrétaire Adjointe
DETRAZ	Roland	Décembre 2018	Responsable de l'enseignement
LARATTE	Christine	Mars 2022	Membre du Conseil d'Administration
DELETRAZ	Jean-Charles	Janvier 2023	Membre du Conseil d'Administration
TILISTYAK	Nicolas	Janvier 2023	Membre du Conseil d'Administration

Le tiers sortant du Conseil d'Administration se compose cette année de mesdames Christine LARATTE et Christine MICHELET ainsi que de monsieur Roland DÉTRAZ tous démissionnaires.

Nous avons reçu en temps utiles les candidatures de madame Céline CARREL ainsi que de messieurs Colin LOTZE, Romain LOTZE et Alban DURET.

Lors de sa dernière réunion et selon les statuts de notre association, ces quatre candidatures ont été validées par le Conseil d'Administration réuni le 8 janvier 2024. Les candidatures sont successivement mises au vote de l'assemblée :

Candidature de monsieur Colin LOTZE

Monsieur Colin LOTZE a fait partie de la promotion 2022, se propose de participer à la tenue du site internet.

La candidature de monsieur Colin LOTZE est mise au vote :

Personnes votant contre : aucune

Personnes s'abstenant : aucune

Personnes votant pour : unanimité

La candidature de monsieur Colin LOTZE est acceptée à l'unanimité ; il intègre le Conseil d'Administration.

Candidature de monsieur Romain LOTZE

Monsieur Romain LOTZE a fait partie de la promotion 2021, se propose de participer à la tenue du site internet.

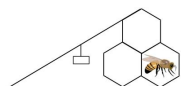
La candidature de monsieur Romain LOTZE est mise au vote :

Personnes votant contre : aucune

Personnes s'abstenant : aucune

Personnes votant pour : unanimité

La candidature de monsieur Romain LOTZE est acceptée à l'unanimité ; il intègre le Conseil d'Administration.



Candidature de monsieur Alban DURET

Monsieur Alban DURET fait partie de notre association depuis plusieurs décennies, se propose de participer à la tenue du rucher d'Arthaz, ce qu'il fait déjà.

La candidature de monsieur Alban DURET est mise au vote :

Personnes votant contre : aucune

Personnes s'abstenant : aucune

Personnes votant pour : unanimité

La candidature de monsieur Alban DURET est acceptée à l'unanimité ; il intègre le Conseil d'Administration.

Candidature de madame Céline CARREL

Madame Céline CARREL a fait partie de la promotion 2022, se propose d'optimiser la gestion de nos stocks. Madame Céline CARREL prend la parole afin de préciser ses objectifs.

La candidature de madame Céline CARREL est mise au vote :

Personnes votant contre : aucune

Personnes s'abstenant : aucune

Personnes votant pour : unanimité

La candidature de madame Céline CARREL est acceptée à l'unanimité ; elle intègre le Conseil d'Administration.

- Pour 2024, le Conseil d'Administration se compose donc des personnes suivantes :

	Nom	Prénom	Année élection	Fonction
1	ASSENS	Alexis	Janvier 2021	Président
2	DEHEN	Pierre	Mars 2022	Trésorier
3	LACRAZ	Alain	Décembre 2019	Secrétaire
4	TOULLEC	Christiane	Décembre 2018	Bibliothécaire
5	BOVAGNE	Magali	Mars 2022	Membre du Conseil d'Administration
6	LEROI	Bertrand	Décembre 2018	Membre du Conseil d'Administration
7	LOTZE	Colin	Janvier 2024	Membre du Conseil d'Administration
8	LOTZE	Romain	Janvier 2024	Membre du Conseil d'Administration
9	TILISTYAK	Nicolas	Janvier 2023	Membre du Conseil d'Administration
10	DELÉTRAZ	Jean-Charles	Janvier 2023	Membre du Conseil d'Administration
11	CARREL	Céline	Janvier 2024	Membre du Conseil d'Administration
12	DURET	Alban	Janvier 2024	Membre du Conseil d'Administration

- Nous faisons remarquer à l'assemblée réunie que les informations de chaque adhérent ne sont jamais transmises à des tiers s'il en a fait la demande, sauf au Président et au Trésorier.

Afin d'optimiser le travail de madame Céline CARREL, nous demandons un vote de l'assemblée nous autorisant de transmettre à madame Céline CARREL la liste des adhérents et leurs informations.

Cette demande est mise au vote :

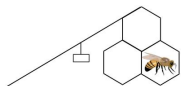
Personnes votant contre : aucune personne

Personnes s'abstenant : aucune personne

Personnes votant pour : unanimité

L'assemblée autorise à l'unanimité le transfert à madame Céline CARREL de la liste des adhérents.

Ceci constitue le dernier point de l'Assemblée Générale 2023 qui se termine à 21 heures 40.



- Monsieur Jean-Charles DELÉTRAZ rapporte la réunion à l'occasion de laquelle monsieur le Maire a présenté ses vœux (vendredi 12 janvier).

Il a mis à l'honneur plusieurs personnes méritantes de la commune et a cité « L'Abeille du Salève » dont plusieurs de ses membres ont été lauréats du concours des miels des Savoie 2023. Ces lauréats sont :

Catégorie miel de plaine foncé	M. André FAVRE	Médaille d'or
	M. Brice DI BENEDETTO	Médaille d'argent
	Mme Chrystèle JEAN	
	M. Didier MOUCHET	Médaille de bronze
Catégorie haute montagne foncé	M. Jean-Baptiste COURTIOL-TAMARELLE	Médaille d'argent

La municipalité a alloué une somme pour récompenser ces lauréats sous forme d'un bon d'achat collectif dans une enseigne de Reignier. Monsieur Jean-Charles DELÉTRAZ s'est chargé de transformer ce bon d'achat en un petit cadeau pour chacun des lauréats, cadeau remis à chacun d'entre eux (pour les lauréats présents). Le lauréat absent sera contacté directement par monsieur Jean-Charles DELÉTRAZ.

La réunion se termine à 21 heures 50.

Alain LACRAZ, Secrétaire